



## Société Québécoise pour la Défense des Animaux

2287, avenue Old Orchard, bureau 4  
 Montréal (Québec) H4A 3A7  
 (514) 524-1970

### BULLETIN - HIVER 2017-2018

#### TABLE DES MATIÈRES

1. Lettre du président de la SQDA
2. Allocution du président de la SQDA à l'AGA du 9 décembre 2017
3. L'élevage pour la fourrure
4. La nécessité d'un changement en profondeur dans notre relation avec le monde animal
5. Les sources de financement

#### **1. Lettre du président de la SQDA**

À tous les membres et amis/amies des animaux

Un GRAND MERCI pour votre soutien constant à la SQDA et à la cause animale. L'hiver est arrivé rapidement cette année, mais je suis sûr que la faune est toujours prête à cette éventualité, alors que certains automobilistes ont encore leurs pneus d'été.

Au début de mon bulletin, je fais un sommaire de mon allocution lors de l'assemblée générale annuelle de la SQDA du 9 décembre courant. Je vous informe des activités accomplies en 2016 qui ont trait à la sensibilisation et à l'information pour une gestion animalière adéquate ainsi que des programmes d'aide à certains refuges. De plus, je vous entretiens surtout de l'avenir de la SQDA et de la planification de ses activités pour 2018 qui sera approuvée par le nouveau conseil d'administration en début d'année.

Ensuite, vous trouverez de l'information sur l'élevage pour la fourrure qui a fait les manchettes en 2017 au Québec. Cet article, qui provient d'une étudiante de l'École secondaire de Rochebelle, mérite notre attention. Cette dernière a produit en février 2016 un travail sur la maltraitance des animaux dans le cadre d'un programme d'étude et qui comprend plusieurs sujets. Je croyais que l'élevage de fourrure animale ainsi que l'activité de vente des produits y afférents étaient en déclin, mais il y a toujours des magasins ou boutiques qui en vendent. La meilleure solution est de ne pas acheter ces produits axés sur la cruauté animale ou encore, de se procurer de la fourrure synthétique.

Enfin, un membre de la SQDA et de son conseil d'administration a rédigé un article sur la nécessité d'un changement en profondeur dans notre relation avec le monde animal. Cet article nous apporte des informations à jour sur les conséquences du travail des humains sur la faune en général et du déclin de plusieurs espèces qui en résulte, et qui mène dans un avenir rapproché à leur extinction possible à moins de réagir le plus tôt possible à cette éventualité par des actions concrètes. Dans ce cadre, l'article conclut qu'il faut aussi penser que la défense des animaux ne peut se faire sans la défense de l'environnement. Un article à lire sur l'avenir de la faune québécoise et mondiale.

N'oubliez surtout pas qu'il est de la responsabilité des membres de la SQDA de toutes les régions du Québec de poser un geste pour le bien-être des animaux. « Penser globalement et agir localement », voilà la devise qu'il faut toujours avoir en mémoire pour la transformer en action concrète. **La plus importante responsabilité des membres est de lire ce bulletin et d'en diffuser l'information.**

Nous vous souhaitons bonne lecture.

Par la même occasion, je vous souhaite de Joyeuses fêtes et une Nouvelle Année pleine de santé et une amélioration de la gestion animalière au Québec.

**Ghislain A. Arsenault, président de la SQDA**

## **2. Allocution à l'assemblée générale annuelle de la SQDA du 9 décembre 2017**

À tous les membres et amis/amies des animaux, particulièrement aux membres présents à cette assemblée générale annuelle et qui se sont déplacés pour y assister.

Un GRAND MERCI à toutes les personnes qui soutiennent la SQDA et la cause animale. Sans vous, je ne pourrais pas en faire autant pour cette cause qui me tient à cœur. Votre aide et vos dons permettent à la SQDA de remplir une bonne partie de sa mission qui se résume ainsi :

- 1) Améliorer le bien-être et le sort des animaux;**
- 2) Sensibiliser le public sur le monde animal;**
- 3) Conserver le patrimoine animal du Québec;**
- 4) Améliorer les lois sur les droits des animaux.**

Cela fait plusieurs années que j'occupe le poste de président du conseil d'administration de la SQDA. J'ai pu constater, en tant que bénévole, l'ampleur du travail que ce poste exige pour accomplir toutes les responsabilités qui en découlent. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'il n'est pas facile de trouver une personne qui prendra la responsabilité de l'organisme pour les prochaines années et qui continuera le travail accompli depuis plus de 40 ans (1976-2016). Madame Belschner ici présente, qui a été présidente pendant plus de cinq ans au début des années 2000, peut en témoigner.

Voici les résultats du travail accompli en 2016.

**Premièrement**, nous avons continué à produire nos bulletins trimestriels qui constituent notre moyen d'information et de sensibilisation par excellence pour améliorer le bien-être animal.

Dans la même optique, nous essayons d'améliorer notre site Web pour fournir des renseignements plus récents, plus pertinents et directement liés à notre mission. Il reste cependant beaucoup à faire dans ce secteur qui est devenu un incontournable, étant donné le développement rapide des nouveaux médias.

**Deuxièmement**, comme chaque année, nous avons mis en place notre campagne de déménagement au cours des mois de mai, juin, juillet et août. L'objectif de cette campagne est toujours le même, soit celui de sensibiliser et de responsabiliser la population. La campagne de déménagement a toujours pour but de contrer le laisser-aller des locataires et propriétaires d'animaux domestiques qui, pour toutes sortes de raison, n'amènent pas avec eux leurs animaux de compagnie lors de déménagements. Ce projet concerne principalement la fameuse période annuelle des déménagements du 1<sup>er</sup> juillet. Cependant, nous considérons que cette sensibilisation doit se faire régulièrement au cours de l'année par la SQDA et par ses membres, car il y a des déménagements sporadiques qui ont les mêmes conséquences pour les animaux domestiques.

**Troisièmement**, nous avons aussi accordé des subventions à certains organismes qui contribuent à améliorer le bien-être et le sort des animaux. Au cours de 2016, nous avons aidé les organismes suivants :

- 1) Le Nichoir, qui permet d'améliorer le bien-être des oiseaux en recueillant des oiseaux blessés ou abandonnés et en les soignant pour leur rendre la santé afin de pouvoir les retourner à court terme dans leur habitat naturel;
- 2) Le refuge RR, qui offre de l'aide pour le rétablissement et un gîte permanent pour les chevaux qui ont été maltraités, négligés et abandonnés. Ce refuge fournit également une retraite pour les chevaux qui n'ont plus d'utilité pour la population en général. En plus de s'occuper des équidés, il est aussi un sanctuaire pour une variété d'autres animaux, tels que les brebis, chèvres, porcs, poules, canards, lapins, chiens et chats.
- 3) L'organisme RAA St-Eustache, qui réalise des interventions capture-stérilisation-relâche-maintien (CSRМ) pour éviter que les chats errants ne prolifèrent.
- 4) L'organisme Cabane à Chats de l'Estrie qui permet à des chats abandonnés par leurs propriétaires lors de déménagements d'être adoptés tout en faisant un séjour dans une famille d'accueil ou un refuge.
- 5) Le refuge Guill & Lumy de Montréal-Nord qui a comme objectif de prendre soin de chats et de chiens qui ont tous subi des actes de cruauté pendant leur vie afin de les rééduquer pendant plusieurs mois et même quelquefois des années pour qu'ils retrouvent confiance dans l'humain, ce qui n'est pas une tâche facile et qui nécessite beaucoup de ressources financières et de bénévoles.
- 6) Le refuge canin L'Arche de Kathleen à Saint-Gilbert qui accueille des chiens victimes d'actes irresponsables, cruels, lâches et condamnables; la SQDA a contribué pour aider

Mario, un chien Husky croisé Labrador criblé de plombs, à retrouver la vie et une famille d'adoption.

Pour réaliser ses activités, la SQDA a reçu des dons de la part de ses membres et de compagnies ainsi que des contributions provenant de Loto Québec et de Centraide. Le montant total des dons de plus de 6 000 \$ a permis d'effectuer des dépenses afférentes à différents programmes pour une gestion animalière adéquate. Les résultats de 2016 montrent une perte de 2 799 \$ qui est due principalement à une augmentation de 1 250 \$ pour la Campagne de soutien aux refuges, car la SQDA a contribué pour son 40<sup>e</sup> (1976-2016) à des refuges axés sur la prise en charge de chiens et de chats ayant subi de la cruauté. De plus, des dépenses supplémentaires ont été effectuées pour promouvoir le 40<sup>e</sup> anniversaire de la SQDA qui est un moment important dans la vie de tout organisme.

Nous tenons à remercier tous nos collaborateurs et collaboratrices qui travaillent d'une façon bénévole aux bulletins trimestriels et à d'autres activités de la SQDA. Nous en sommes très reconnaissants.

### **AVENIR DE LA SQDA ET PLANIFICATION 2018**

Il est important de donner un aperçu des résultats passés, mais il faut aussi planifier l'avenir.

Tout le travail que nous avons accompli en 2016 et les analyses de certains articles de journaux permettent de conclure que nos outils de sensibilisation pour notre campagne annuelle de démenagement sont encore valables pour contrer l'abandon des chiens et des chats par leurs propriétaires lors de déménagements. Il s'agit de rendre cette campagne plus dynamique au cours de 2018 et des années futures. Ce matin, lors d'un programme télévisé, quelqu'un disait : « La moindre information peut déboucher sur plusieurs solutions ». J'ajouterais que cela peut aussi mener à une amélioration des outils en place.

Nous allons aussi continuer de produire notre bulletin trimestriel qui constitue notre principal atout de sensibilisation et d'information concernant la gestion animalière. De plus, la majorité des dons de nos membres provient de cette activité qui est régulière. Nous ne pouvons pas diminuer notre production de bulletins sans nuire au financement requis par d'autres activités qui ne permettent pas de recueillir de fonds tout en étant nécessaires à la mission de la SQDA. Nous devons donc améliorer le bulletin et cela nécessitera des ressources supplémentaires et dynamiques.

Le bien-être animal est également préconisé par la SQDA dans sa mission, et nous devons le considérer. C'est dans ce but que nous aidons plusieurs refuges qui contribuent par leurs activités à sauver de l'euthanasie des animaux domestiques en les faisant adopter, alors que d'autres refuges soignent les blessures d'animaux sauvages tout en ayant comme but ultime leur réintégration dans leur milieu naturel. Il faut redoubler d'efforts dans ce domaine et permettre aussi d'aider des animaux domestiques ayant subi de la cruauté, comme c'est le cas de Mario, le chien faisant l'objet d'un article dans notre bulletin de l'automne 2017.

Il y a deux autres éléments de notre mission qu'il faut travailler.

- Conserver le patrimoine animal du Québec;
- Améliorer les lois sur les droits des animaux.

Ces deux volets, même s'ils suivent l'amélioration du bien-être animal et celui de la sensibilisation et de l'information sur la gestion animalière, sont aussi importants pour que notre mission soit remplie. Pour améliorer les résultats de ces deux aspects, la SQDA propose d'effectuer des représentations aux différents paliers de gouvernement pour améliorer le sort des animaux faisant partie de la faune québécoise et aussi de promouvoir certains aspects des lois québécoises et fédérales permettant d'améliorer la protection des animaux domestiques et de la faune québécoise.

Pour remplir adéquatement sa mission, la structure organisationnelle est celle qui prévaut actuellement;

- Conseil d'administration pour établir la stratégie
- Conseil de direction pour établir les objectifs et les réaliser
- Nomination de responsables pour chacune des activités importantes de la SQDA

Toute ma vie professionnelle, j'ai effectué des vérifications et recommandé à différentes entreprises et organisations des améliorations à leur gestion pour la rendre plus efficace, plus efficiente et plus économique. Ainsi, je recommande de rendre les outils en place actuellement plus dynamiques et plus efficaces, et axés sur les résultats.

Prenez l'exemple de Mario et allez de l'avant. Il ne faut jamais reculer devant de nouveaux défis; il faut rester en vie.

Merci pour votre présence et votre attention.

**Ghislain A. Arsenault, président de la SQDA**

### **3. L'élevage pour la fourrure**

L'élevage pour la fourrure est une situation de maltraitance animale où les animaux s'y retrouvent abusés. On y retrouve principalement le renard, le vison, le lapin, le lynx, la martre, le chinchilla, l'opossum et le castor. Le vison est de loin le plus utilisé avec un nombre de 50 millions par an.

Les conditions de vie dans les usines d'élevage des animaux à fourrure sont tellement horribles que cette pratique est interdite dans quelques pays, dont l'Autriche, la Croatie et le Royaume-Uni. Pour vous expliquer la situation, les animaux sont tous gardés dans de petites cages, souvent séparément. Ils développent ainsi des comportements anormaux et agressifs, qui les poussent à l'automutilation et au cannibalisme. Dans la lecture d'articles sur cette industrie destructrice de la faune, j'ai été surprise d'apprendre qu'il arrive même que les renards femelles tuent leurs propres bébés.

En ce qui concerne la fourrure des animaux, quand celle-ci ne leur est pas retirée alors qu'ils sont pleinement conscients, les éleveurs privilégient les méthodes de mises à mort les moins coûteuses; donc, souvent les plus douloureuses. Je vous mentionne ici l'empoisonnement au monoxyde de carbone ou à la strychnine (poison violent extrait de la noix vomique), l'asphyxie, la fracture du cou et l'électrocution anale. Ce sont toutes des méthodes violentes et pratiquées sans anesthésie. De plus, il est récurrent que la fourrure provenant de la Chine soit mal étiquetée, et ce intentionnellement. En effet, une fourrure indiquant provenir d'un renard pourrait en réalité être celle d'un chien.

Des solutions s'offrent afin de ne pas contribuer à la souffrance des animaux destinés à l'élevage de la fourrure. Effectivement, il existe la fourrure synthétique, communément nommée la fausse fourrure. Elle est composée de fibres synthétiques; donc, aucune trace de fourrure animale ne s'y trouve. On peut également se la procurer très facilement dans les magasins de vêtements habituels. De plus, cette alternative est largement moins coûteuse. La vraie fourrure est très dispendieuse : un manteau de ce type peut atteindre quelques milliers de dollars! Pourtant, la ressemblance est là : à vue d'œil, il n'est pas facile de distinguer la fausse fourrure de la vraie.

**Travail d'étude intitulé : La maltraitance des animaux, février 2016**

**Éloïse Bouchard-Guérin**

**Bénévole et étudiante ayant à cœur la défense des animaux**

---

Références : Respect Animal, Élevage pour la fourrure, 3 novembre 2015  
WIKIPÉDIA, Élevage des animaux à fourrure, 3 novembre 2015

#### **4. La nécessité d'un changement en profondeur dans notre relation avec le monde animal**

Lors de l'assemblée générale annuelle de la SQDA tenue le 9 décembre dernier, nous avons eu l'occasion d'échanger avec les membres présents. Ces échanges ont nourri ma réflexion quant au rapport que nous entretenons comme êtres humains avec nos amis les animaux. Force est de reconnaître qu'il y a deux ans à peine, la loi du Québec considérait les animaux comme des biens meubles! À présent, la loi les considère comme des êtres doués de sensibilité. Les gens qui partagent leur vie avec des animaux ont fait ce constat depuis longtemps...

Dans mon entourage, il m'est arrivé de m'exprimer sur ce fait et d'affirmer qu'au fond, l'être humain n'est pas supérieur à l'animal et qu'il fait partie de ce même règne animal (ce qui en a choqué certains...). C'est d'ailleurs en se dissociant de la nature que l'être humain en est venu à la dominer, à la détruire. Cela a amené les problèmes que nous connaissons à notre époque et qui risquent de s'amplifier au point de mettre en danger l'existence même de plusieurs espèces du monde végétal et animal, y compris la nôtre! Les zoos sont devenus une nouvelle Arche de Noé où nous préservons des spécimens

d'espèces en voie de disparition pour, encore une fois, les exploiter moyennant le marchandage du voyeurisme humain. Comme si cela ne suffisait pas, on les prive de liberté et on les coupe de leurs milieux naturels. Pensons-nous vraiment arriver ainsi à les sauver? Ces êtres doués de sensibilité vont déprimer à mort.

De plus en plus de spécialistes s'entendent pour dire que la sixième extinction est en cours. Une des plus récentes études, publiée en juillet 2017 dans la revue *Proceedings of the National Academy of Sciences*, démontre que près du tiers (32 %) des quelque 27 000 espèces de vertébrés (mammifères, reptiles, oiseaux et amphibiens confondus) sont en déclin. Le Canada et le Québec ne sont malheureusement pas en reste à ce chapitre. L'organisation WWF Canada a publié en septembre un rapport qui indique que le déclin du monde animal s'accélère ici aussi à un rythme affolant : De 1970 à 2014, les populations de 903 espèces de vertébrés qu'on retrouve au pays ont diminué en moyenne de 83 %.

L'avenir de tous les êtres vivants sur la planète bleue est indissociable du milieu naturel qui les a générés. En ce sens, la défense des animaux ne peut se faire sans la défense de l'environnement. La balle est déjà dans le camp des jeunes qui devront vivre avec l'héritage laissé par les générations précédentes. On y entrevoit déjà une volonté de faire les choses autrement, ce qui donne l'espoir du changement capital dont nous avons besoin pour préserver ce qui peut encore l'être.

#### **Lucie Joyal, activiste et membre du conseil d'administration de la SQDA**

---

Référence : Sirois Alexandre, Le charme discret de l'hippopotame, *Journal La Presse*, 10 décembre 2017.

## **5. Les sources de financement**

Nous sommes des bénévoles qui travaillent pour la cause des animaux. Cependant, nous avons besoin de fonds pour réaliser certaines activités qui permettent de remplir notre mission axée sur le bien-être des animaux. Voici quelques sources de financement :

### **MEMBRES ET DONATEURS DE LA SQDA**

Pour devenir membre de la SQDA et prendre part à la cause animale, vous devez remplir le formulaire d'adhésion et envoyer votre chèque à l'adresse mentionnée sur le formulaire annexé. Il ne vous en coûtera que 20 \$ annuellement pour promouvoir le bien-être des animaux. Vous pouvez aussi faire un don, que vous soyez membre ou non.

### **LOTOMATIQUE**

Pour ceux et celles qui achètent à l'occasion des billets de Loto-Québec, seuls ou en groupe, n'oubliez pas que vous pouvez nous aider financièrement en vous abonnant à Espace jeux (anciennement Lotomatique), un moyen simple et sécuritaire qui protège vos gains ou ceux des membres de votre groupe sans aucuns frais additionnels.

Cependant, il y a eu un changement important dans ce domaine depuis le début de l'année 2013, car il faut maintenant s'abonner sur Internet via [www.espacejeux.com](http://www.espacejeux.com) . Vous devez aller sur le site Web, devenir membre et prendre des billets de n'importe laquelle des loteries. **Il est important d'indiquer le numéro d'organisme sans but lucratif (OSBL) de la SQDA pour les loteries, soit le sda079.** La demande de numéro pour un OSBL ne s'affiche que si vous prenez des billets pour 6 mois et plus. Alors, si voulez participer de cette façon à une cause qui vous tient à cœur, n'hésitez pas à vous abonner en ligne à [www.espacejeux.com](http://www.espacejeux.com) . Pour information, composez le 1-877-999-5389.

### **CENTR'AIDE**

Nous remercions tous ceux et celles qui choisissent CENTR'AIDE, un système de prélèvement à la source offert chez les employeurs, pour faire des dons à la SQDA. Cette campagne se fait au cours de l'automne et elle est très populaire.

### **DONS ET LEGS AU DÉCÈS**

À l'occasion, nous recevons des dons et des legs lors du décès d'un membre ou d'un donateur. Ainsi, si vous avez prévu de laisser un certain montant à des organismes de charité, nous espérons que vous aurez une petite pensée pour nos amis les animaux. Nous vous rappelons que ces dons ou legs à des organismes de charité reconnus sont déductibles de vos impôts et que des dons ou legs en nature, comme des transferts d'actions de compagnies, des propriétés de tableaux d'art, etc. peuvent donner droit à des avantages fiscaux additionnels pour vous et votre succession, ce qui réduit de beaucoup le coût réel de votre geste tout en améliorant le bien-être et le sort des animaux.